



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Miel

Question écrite n° 17659

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'organisation de la profession d'apiculteur. En effet, la présence de l'apiculture est indispensable à la pollinisation de nombreuses espèces végétales qui, sans les abeilles, seraient menacées de disparition certaine à plus ou moins court terme. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures il entend prendre pour organiser cette profession qui connaît actuellement de graves problèmes, mais qui serait susceptible de prendre une place prépondérante dans le domaine de l'environnement, et d'intéresser un certain nombre de jeunes.

Texte de la réponse

La filière apicole est effectivement inorganisée actuellement dans la mesure où il n'y a plus d'interprofession (Intermiel) ni d'institut technique (Itapi). Deux actions ont cependant été menées conjointement par le Syndicat national d'apiculture, le Syndicat des producteurs de miel de France, la Chambre syndicale des négociants, les fabricants de matériel et l'Office national interprofessionnel des fruits, légumes et horticulture : 1/ l'enquête SECODIP qui n'existait plus depuis la disparition d'Intermiel ; 2/ la « quinzaine du miel » qui se déroulera du 15 au 30 octobre prochain et qui permettra de mettre en valeur le miel sur tous les points de vente français. De plus, lors de la réunion du conseil des ministres de l'agriculture de l'Union européenne des 30 et 31 mai 1994, la France a demandé que des mesures communautaires soient prises et, en particulier, une aide à l'organisation de la filière apicole. La commission doit présenter prochainement des mesures visant à remédier à la situation difficile que traverse actuellement ce secteur.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17659

Rubrique : Agro-alimentaire

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 août 1994, page 4103

Réponse publiée le : 31 octobre 1994, page 5415